UFAP
UNSa Justice

ÉLECTIONS Professionnelles

Du 3 au 10 décembre 2026

JE VOTE UFAP UNSa Justice

UNSa Justice
L'action utile !

CSAD GUYANE

Le mot DE NOTRE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

UFAP UNSa JUSTICE DE GUYANE

Particularités de notre territoire

1 231
Effectif total écroué

166 %
Taux d'occupation

1 025
Effectif total hébergé

-45
Agents en décembre 2026. Effectif CEA

98
Matelas au sol



L'UFAP UNSa Justice force de contestation et de propositions.

Stève BERTRAND

Redonnez-nous les moyens d'agir pleinement pour vous

Il y a quatre ans, notre liste **UFAP UNSa Justice Guyane** perdait ses sièges. Mais perdre un siège n'est pas perdre le terrain : **jamais nous n'avons cessé d'être à vos côtés, jamais nous n'avons abandonné la défense de vos droits.**

Le 27 avril 2026, dans le cadre du mouvement national porté par notre organisation, le centre pénitentiaire de Rémire-Montjoly a été bloqué. Cette mobilisation a rendu visible ce que nous dénonçons depuis des années : **sous-effectifs criants, surpopulation carcérale extrême, conditions de travail dégradées.** C'est la preuve concrète que notre engagement de terrain, sans siège ni moyens institutionnels, continue de porter vos revendications jusqu'au ministère.

En collaboration avec Pascal, secrétaire local au CPG, nous avons mené **un travail de fond considérable :** écoute quotidienne des agents, accompagnement individuel dans les situations difficiles, remontée systématique des problématiques de sécurité, d'effectifs et de conditions de travail.

Ce travail, nous l'avons fait sans siège au CSA local, sans les moyens institutionnels d'une représentation officielle. **Aujourd'hui, nous voulons transformer cet engagement de terrain en poids réel dans les instances qui décident de votre quotidien.**

Nos priorités :

- **Retrouver une présence forte au CSA local et départemental** pour porter vos revendications là où tout se décide.
- **Défendre des effectifs** à la hauteur des besoins réels, face aux contraintes spécifiques du contexte guyanais.
- **Exiger des conditions de travail dignes :** sécurité, moyens matériels, organisation du travail.
- **Accompagner chaque agent dans son parcours :** mobilité, avancement, formation.

Nous ne découvrons pas le terrain à l'approche des élections. Nous sommes celles et ceux qui, chaque jour depuis quatre ans, sont restés mobilisés par conviction syndicale.

Et comme le dit si bien Pascal votre secrétaire local **« De zéro siège à 100% de détermination. 4 ans sans siéger. 4 ans à vos côtés. » Imaginez ce que nous pourrions faire si nous étions majoritaires...**

Redonnez-nous les moyens d'agir pleinement pour vous.



L'UFAP UNSa Justice ne simule pas le rapport de force, elle l'exerce ! **SEULE organisation à proposer depuis des années des formes de contestation concrètes.**

UN SYNDICAT FORT, C'EST UN SYNDICAT QUI S'ASSUME !

L'administration pénitentiaire traverse une crise sans précédent : surpopulation record, effectifs insuffisants, violences en hausse, conditions de travail dégradées, reconnaissance absente, réformes imposées sans moyens... Pendant que certains commentent, **l'UFAP UNSa Justice agit, revendique et se bat.**

Nous ne défendons ni une catégorie, ni un métier, ni un territoire, mais **TOUS les personnels. Notre combat est celui de tous.**

Nous refusons une administration qui exige toujours plus en donnant toujours moins, les réformes d'affichage et les économies faites sur ceux qui assurent chaque jour une mission essentielle.

Nous continuerons d'exiger des recrutements massifs, une vraie reconnaissance salariale et statutaire, des conditions de travail dignes et une politique construite sur les réalités du terrain.

Notre indépendance est notre force ! Voter UFAP UNSa Justice, c'est choisir l'action et un syndicalisme qui ne renonce jamais.

Le Secrétaire Général, Alexandre CABY



Vos priorités sont nos combats

LES REVENDICATIONS DE L'UFAP UNSa JUSTICE

Malgré **une surpopulation pénale exponentielle, des carences graves en effectifs tous corps confondus, des métiers qui usent, qui blessent et qui parfois tuent,** les Personnels pénitentiaires continuent à réussir là où l'ensemble de la société a échoué avant eux et cela, sans moyens, sans soutien institutionnel et sans reconnaissance.

Assez de mépris !

FACE À UN POUVOIR D'ACHAT QUI SE DÉGRADE :

Entre 2022 et 2023, le gouvernement a procédé à deux revalorisations du point d'indice de +3,5 % en juillet 2022 et de +1,5 % en juillet 2023. Ces hausses, présentées comme un effort significatif, ont été rapidement absorbées par l'inflation, qui a dépassé 10 % cumulés sur la période. ***Résultat :*** *le traitement indiciaire réel des fonctionnaires a continué de baisser, année après année. En 2026, la situation est devenue inacceptable : certains agents perçoivent un traitement indiciaire inférieur au SMIC, leur rémunération n'atteignant le minimum légal que grâce à l'indemnité différentielle. Autrement dit, l'État employeur compense artificiellement des grilles indiciaires devenues obsolètes, au lieu de les revaloriser.*

Des **grilles indiciaires ambitieuses** et largement réévaluées, la fin du recours à l'indemnité différentielle et un point d'indice indexé sur l'inflation.

Le rétablissement de la GIPA, des durées dans les échelons de 2 ans maximum en moyenne, la revalorisation de la PSS, de l'ICP, de l'IFO et de l'IFSE, le paiement des heures supplémentaires et leur défiscalisation pour tous les corps.

FACE À UNE SÉCURITÉ DÉFAILLANTE :

La **création d'Établissements Spécialisés et Adaptés** (ESA) dans chaque région et en Outre-Mer, une évaluation individualisée du potentiel de dangerosité de chaque détenu, la fin du travail isolé par la mise en place du travail en équipes mobiles et des EPI adaptés à la morphologie de chacune et de chacun. Protéger l'agent ne dispense pas d'organiser la détention !

FACE AU MANQUE CRIANT D'EFFECTIFS :

Un **recrutement massif,** des organigrammes de référence pour tous les corps avec une clause de revoyure annuelle et un **Observatoire paritaire permanent des effectifs.**

POUR LE RESPECT DES OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE SANTÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL :

Une filière autonome de prévention, la **8e semaine de congés pour tous, l'autonomie de service** afin de remettre celui-ci dans les mains des agents et la fin des modes dégradés.

POUR LA VALORISATION DU STATUT ET DE LA CARRIÈRE :

L'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique, le rétablissement des CAP pour la mobilité et l'avancement et l'élargissement du statut spécial à tous les personnels pénitentiaires.

L'UFAP UNSa JUSTICE DIT NON !

- **NON** aux 5 000 vacances de postes, tous corps et grades.
- **NON** aux heures non payées ou écrêtées.
- **NON** à l'indignité de nos conditions de travail, à la surpopulation pénale et aux 5 000 agressions annuelles
- **NON** à la contractualisation de nos métiers.

L'UFAP UNSa JUSTICE ACCUSE !

- L'administration d'inertie en matière de recrutement.
- L'administration d'organiser une forme de travail dissimulé.
- L'administration de bafouer son obligation de garantir notre santé et notre sécurité.
- L'administration de participer à la casse du service public pénitentiaire.

Un changement de CAP radical s'impose !

POUR UNE RETRAITE DIGNE DE CE NOM :

Le maintien du système de répartition, le départ à 52 ans pour les corps dits « super actifs » et 62 ans pour les corps dits « sédentaires ». L'extension du 1/5e à tous les personnels pénitentiaires. Le passage du 1/5e au 1/4e et son déplafonnement pour les personnels de surveillance.

POUR L'INSERTION ET LA PROBATION :

Une Direction autonome de l'Insertion et de la Probation et la consécration des missions des SPIP comme appartenant pleinement au domaine régalien de l'État.

POUR UNE VÉRITABLE FORMATION :

Initiale et continue, intégrée aux cycles de travail. Se former est un droit et ne doit plus coûter des heures aux agents.

POUR L'ACTION SOCIALE :

Une vraie politique du logement, des places en crèche adaptées à nos horaires et des aides à la hauteur de la détresse sociale.

POUR L'ÉGALITÉ RÉELLE EN OUTRE-MER :

La création des mêmes structures et missions qu'en Hexagone (ERIS, équipe cynotechnique, UHSI, UHSA, EPM, ESA) et la reprise des extractions judiciaires par l'administration pénitentiaire.

La seule réaction possible face à une administration qui fait la sourde oreille, c'est le COMBAT SYNDICAL !
UNIE, DYNAMIQUE et TOURNÉE VERS L'AVENIR

CSAD GUYANE

UFAP
UNSa Justice

Nos engagements

« De zéro siège à **100% de détermination.**
4 ans sans siéger. 4 ans à vos côtés. »

Pendant quatre ans, **l'UFAP UNSa Justice Guyane** n'a eu aucun siège. Pourtant, nous n'avons jamais abandonné les agents. Nous avons été présents, à vos côtés, pour dénoncer les injustices, défendre les dossiers et faire entendre la voix des personnels.

Aujourd'hui, **nous vous proposons une équipe engagée, libre, déterminée et fidèle à une seule cause :** la défense des agents pénitentiaires de Guyane. En décembre 2026, choisissez l'action plutôt que les promesses.

Chaque voix compte. Chaque vote est un message. Ensemble, donnons au Centre Pénitentiaire de Guyane une organisation syndicale forte, indépendante et capable de défendre les intérêts des personnels sans compromis.

Notre seule ambition, c'est vous.

Monsieur Pascal LUCEA
Secrétaire Général du Bureau Local
UFAP UNSa JUSTICE GUYANE



Nos actions







Unie, Dynamique, tournée vers l'avenir !

UFAP
UNSa Justice

ÉLECTIONS Professionnelles

Du 3 au 10 décembre 2026

JE VOTE UFAP UNSa Justice

UNSa Justice
L'action utile !

La liste

La liste

Liste CSAD



1
Stève Bertrand
MAJEN
CPG



2
Kelline BOISSAR
AA
SPIP 973



3
Pascal LUCEA
SVT BGD
CPG



4
Lauriane Boisfer
SVT BGD
CPG



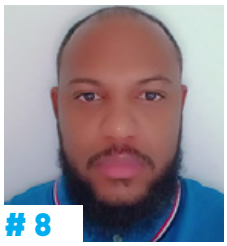
5
Nelgka Garel
CPIP
SPIP 973



6
Nadine Flambeau
CPIP
SPIP 973



7
Gilles Carbassa
SVT BGD
CPG



8
Wilfrid Lapointe
SVT BGD
CPG

FLASHEZ-MOI

ET SUIVEZ-NOUS !

Unie, Dynamique, tournée vers l'avenir !

TÉLÉCHARGEZ
NOTRE APPLICATION DÈS MAINTENANT

Disponible sur App Store

Disponible sur Google play